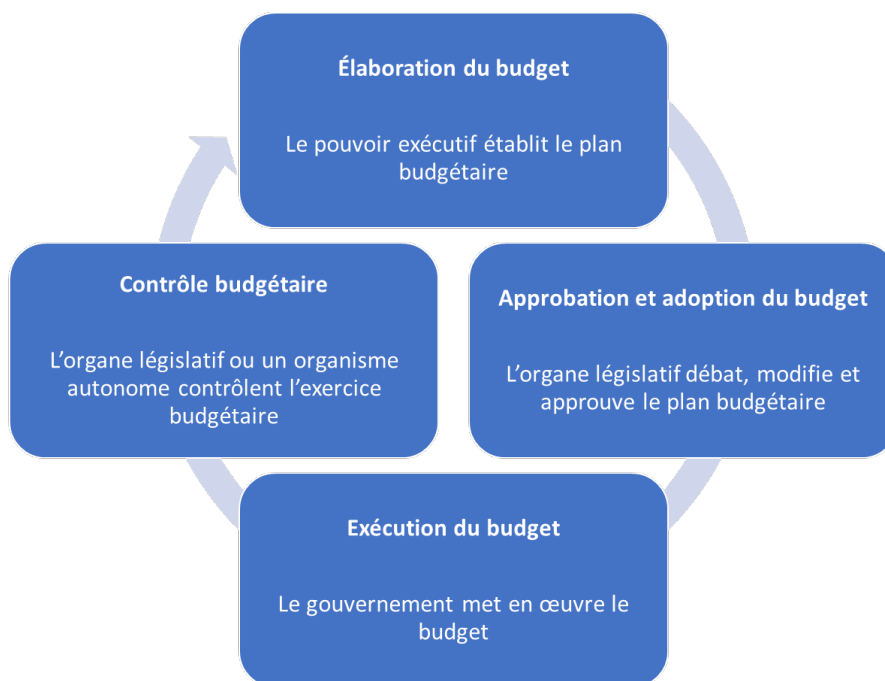


## C1. Qu'est-ce que le cycle budgétaire et quelles en sont les principales phases et parties prenantes ?

La conception, l'exécution et le contrôle du budget suivent différentes phases, généralement connues sous le nom de « cycle budgétaire », comme illustré dans la figure 7. Chacune de ces phases peut se diviser en plusieurs étapes, selon le cadre juridique et institutionnel de chaque pays. Toutefois, la plupart des pays suivent le même cycle budgétaire.

Figure 7. Cycle budgétaire



Source : référence 67.

Pour influencer sur le budget de santé d'un pays, il est important d'en comprendre le cycle budgétaire ainsi que les autorités concernées et leurs rôles, afin de pouvoir engager un

dialogue politique et suivre les différentes phases du budget (55, 64). Dans le cadre de cette boîte à outils, nous utilisons le cycle budgétaire en « quatre volets » proposé par l'IBP, car il s'agit du modèle le plus couramment utilisé par la communauté de pratique du plaidoyer budgétaire. Il ne faut pas croire qu'il s'agit du seul modèle de formulation du cycle budgétaire. Il existe également d'autres approches :

Au cours de la phase de **formulation** du budget, le pouvoir exécutif, par l'intermédiaire du Ministère des finances, coordonne l'élaboration du plan budgétaire en recueillant les informations nécessaires auprès des autres ministères compétents. Après avoir analysé le contexte macroéconomique, le ministère établit un budget prévisionnel incluant les recettes de l'État, les plafonds budgétaires proposés et les priorités de tous les ministères compétents. Ce processus peut prendre plusieurs mois, selon l'investissement de chaque ministère (55, 64).

Une fois le budget établi, l'exécutif le présente au Parlement pour approbation. Selon les pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution du pays, l'organe législatif peut approuver, modifier ou bien apporter des changements significatifs au budget. Au cours de cette phase, le pouvoir législatif examine, discute et modifie le plan budgétaire en projet, avant d'adopter le budget final dans le cadre d'une loi. Cette étape est appelée **approbation ou adoption du budget** (55, 64).

L'**exécution** du budget démarre au moment où le gouvernement engage des dépenses financières selon le budget approuvé. Au cours de l'exercice, l'exécutif peut également modifier le budget en réponse à des circonstances imprévues. La marge dont dispose l'exécutif pour modifier le budget doit par ailleurs être inscrite dans le cadre juridique (55, 64).

Au cours de la dernière phase, celle de **contrôle**, un organisme indépendant examine l'exécution du budget afin de déterminer si les ressources ont été utilisées de façon efficace et efficiente. Le processus de contrôle s'intéresse également à la performance des ministères compétents dans l'exécution du budget. Cette phase est généralement assurée par une institution de contrôle indépendante (les institutions supérieures de contrôle des finances publiques), ou parfois par le Parlement (55, 64). Les résultats du processus de contrôle constituent une ressource très précieuse pour la conception du budget de l'année suivante.